

Stage de Biodanza en résidentiel

« Le Projet Minotaure »

Du Vendredi 23 au Dimanche 25 mai 2025



Oser contacter nos forces primordiales de Vie, libérer des espaces de Vie pour Etre et Rayonner pleinement qui nous sommes !

Chers amis danseuses et danseurs de la Vie,

Le « Projet Minotaure » offre un lumineux espace thérapeutique, le seul qui existe en Biodanza. Avec lui la possibilité, dans un contexte protégé, d'aller au contact de nos forces primordiales de Vie, défier tous les freins intérieurs qui nous empêchent d'être et de rayonner pleinement qui nous sommes.

Le projet Minotaure est une approche surprenante du destin humain. C'est une méthodologie pour la découverte de sa propre identité. On utilise le mythe de la Grèce Antique et un rituel contemporain pour s'ouvrir au chemin intérieur.

Le labyrinthe est une métaphore archétypale pour représenter notre existence peuplée de doutes et d'énigmes. Le Minotaure symbolise l'aspect sauvage et instinctif qui nous habite en tant que force primordiale. L'objectif du projet est de rétablir le contact avec ces forces primordiales, de valoriser leur beauté et leur pouvoir autorégulateur.

L'arbre des peurs révèle les situations qui limitent notre existence : peur d'avancer dans la vie, peur de la mort, peur d'aimer, peur de perdre les limites, peur de dire non, peur de l'abandon, peur de l'innovation, peur d'être remplacé, peur de sa propre grandeur, etc....

A partir d'un échange téléphonique et d'un document préparatoire transmis à chacun 5 semaines avant le stage, et du renvoi de celui-ci 20 jours avant notre rencontre, deux défis seront proposés à chaque personne. Ceux-ci seront proposés en fonction de la propre arborescence de peurs de celle-ci afin qu'elle active sa puissance innée de Vie, son courage et qu'elle illumine son existence.

Je serai assistée pour ce stage par mes deux magnifiques amies facilitatrices titulaires Stéphanie Cerdan et Zoé Ramsden avec lesquelles je me forme aussi pour devenir didacte (formatrice). Leur soutien, tant au niveau énergétique, logistique, qu'en attention bienveillante au service de chacun dans le groupe, sera très précieux pour l'ensemble du groupe.

Le Projet Minotaure étant une approche thérapeutique de la Biodanza, et celui-ci demandant une intégration du feedback, d'une Présence sensible, soutenante et d'abandon vivantiel, il s'adresse aux biodanseurs avec une expérience de 8 mois à un an minimum en pratique régulière de la Biodanza.

J'accueillerai toutes personnes engagées dans un groupe hebdomadaire et prendrai soin de consulter l'avis de leur facilitateur/facilitatrice.

Votre inscription sera validée ensemble après un échange téléphonique.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Avec cœur, joie et amour,

Véronique Aguilera



L'intervenante : **Véronique AGUILERA** - Facilitatrice de Biodanza® Système Rolando Toro depuis 12 ans, en cours de formation Didacte (formatrice). Passionnée par l'Humain et la Vie, ma raison d'Être est de : « **Révéler la Puissance et la Joie de l'incarnation** »

Je mets également à votre service mon cheminement en développement personnel, spirituel et mon expérience de 23 ans en entreprise. Ce qui me fait vibrer ? c'est d'œuvrer avec beaucoup de bonheur pour faciliter le chemin de transformation, d'unification et de reconnexion à l'Être libre, authentique et lumineux en chacun.



Assistée de : **Zoé RAMSDEN**

Maman, architecte, et facilitatrice titulaire de Biodanza® Système Rolando Toro. Zoé anime un cours hebdo dans l'Aude, des stages et des ateliers. Elle a commencé à faciliter la Biodanza en 2014 avec les demandeurs d'asile. Elle est formée au Projet Minotaure et suis la formation avec Stéphanie et Véronique pour devenir Didacte de Biodanza. Elle est touchée chaque jour par le pouvoir miraculeux de la Biodanza et par la capacité de l'être humain à franchir les barrières des croyances, à s'épanouir et à déployer sa puissance, sa tendresse et son amour.



Assistée de : **Stéphanie CERDAN**

Facilitatrice de Biodanza® Système Rolando Toro titulaire à Foix (09). Stéphanie s'est formée également au Projet Minotaure et anime régulièrement des stages en journée et sur des week-ends. Elle est touchée, émerveillée par la diversité humaine, la beauté des couleurs singulières et des façons si uniques de danser chacun nos vies.

Elle œuvre pour la réhabilitation des estimes personnelles et collectives vers une humanité plus intégrée.

Le lieu : Centre Harmonia – 20 route de Montferrand – 11190 Rennes-les-Bains

Les horaires : Du Vendredi 23 à 18h30 (accueil dès 14h30 pour vous immerger sur le lieu et préparer nos corps en eau chaude) au Dimanche 25 mai 2025 à 18h00

La participation tout inclus, stage + hébergement en pension complète : 345 € ou 375€

- **Facilitation** : 200 € pour les participants aux cours hebdos de Véronique, Stéphanie et Zoé ou 230€ pour les autres personnes
- **Hébergement** pour 2 nuits/pers : 85 € en chambre partagée inclus taxe séjour et participation à la location de la salle - Possibilité de chambre individuelle : +50€ pour les 2 nuits.
- **Repas** : 60 € - 3 délicieux repas végé sans gluten et sans lactose confectionnés par Sandrine samedi midi & soir & dimanche midi
- **Dîner du vendredi soir + petits-déjeuners + pauses** : autogérés, chacun apporte de quoi partager

Plus d'infos : www.veroniqueaguilera.com - 06.63.10.21.75 - contact@veroniqueaguilera.com

Bulletin d'inscription : Stage « Le Projet Minotaure » du 23 au 25/05/2025 à envoyer à l'adresse suivante : Véronique AGUILERA – 62 imp. du Couchant – La Calypso App 97 – 34280 La Grande-Motte

Nom : **Prénom** :

Tél : **Ville** :

Date de naissance :/..... /..... **E-mail** :

- Je m'inscris et joins un chèque d'acompte de 95€ à l'ordre de Véronique Aguilera encaissé le 01/04/25
- Je joins un chèque de réservation de 60€ pour les 3 repas à l'ordre de Sandrine Mesguich (échangeable le 23/05 avec des espèces sur sa demande)
- Je danse en hebdo dans le groupe de :
- J'ai besoin d'un covoiturage depuis la ville de :
- Je propose ma voiture pour co-voiturer depuis la ville de :

NB : En cas de désistement, l'acompte ne sera pas remboursé, sauf en cas d'incapacité totale physique